

L'HOMME ET LA NATURE : « UNE GESTION A RÉINVENTER » ?*

Il y a plus de vingt ans, Colin Turnbull avait obtenu un beau succès médiatique en narrant l'histoire de l'irréversible décadence d'un peuple ougandais, les Iks, anéantis au sens propre (si l'on peut dire) du terme par la décision prise en 1962 par l'État colonial de consacrer leur territoire à la « protection de la nature » en l'érigant en parc national sans que la gestion de ces ressources en ait été améliorée (1). Le destin des Iks illustre jusqu'à l'absurde la problématique élémentaire des effets sociaux d'une politique de préservation du milieu naturel décidée par un pouvoir central sociologiquement et culturellement extérieur à la société locale, au nom d'intérêts étrangers à cette société directement affectée dans ses droits et ses pratiques de vie ou de survie, en partant du principe qu'elle est archaïque, arriérée et en tout cas incapable de comprendre les impératifs d'une gestion rationnelle moderne de ses ressources naturelles.

Les politiques de l'environnement ont déjà mobilisé bien des équipes éditoriales (2), mais la concurrence entre publications de qualité n'est cependant pas un argument suffisant pour légitimer notre démarche. Celle-ci repose sur l'existence d'un lien historique direct entre politiques d'environnement et entreprises de domination qui n'a pas disparu avec la colonisation, car les politiques de l'environnement s'inscrivent tout naturellement dans des enjeux politiques globaux. Les ambiguïtés observables dans le passé colonial conservent une regrettable actualité : dirigeants accaparant quelque ressource pour la surexploiter privativement, populations s'opposant aux travaux de lutte contre l'érosion, interdictions de chasser pour les locaux pour accorder à des étrangers le monopole de l'abattage, moyennant finances, de quelques trophées, ou premières initiatives visant à transformer l'Afrique en continent poubelle du monde. Notre effort a consisté à mettre l'accent sur l'articulation des problèmes environnementaux et des relations concrètes de pouvoir. La pertinence du propos a déjà été établie ici (3), mais

* L'actualité d'un « savoir local » (?) nous a permis d'emprunter ces termes au quotidien *La République des Pyrénées* daté du 7 janvier 1994. Précisons qu'il concernait l'ours...

aussi sa difficulté : la problématique politique de l'environnement présente de multiples facettes qu'un seul numéro de la revue ne peut épuiser.

Nous avons donc effectué un double choix. Certains aspects de la question ont été analysés dans cette revue ; d'autres thèmes, et en particulier la gestion des ressources naturelles, méritaient d'autant plus que l'on s'y arrête que recherches et contacts récents en montrent l'actualité (4). Notre deuxième choix a consisté en effet à intervenir dans les débats actuels placés à la rencontre des problématiques de l'environnement et du politique : il s'agit de problèmes de réappropriation, de ce que la mode appelle encore « la démocratisation », ou, plus simplement, de l'association des populations locales à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de gestion des ressources naturelles.

Babar, BB et les jardins d'Eden

Le sujet est piégé par une accumulation de représentations imaginaires qui affectent d'autant plus le débat qu'elles sont portées par des intervenants qui ont su investir la scène médiatique mondiale et les différents lieux de pouvoir que sont les ministères africains, les conférences internationales et les cocktails dans quelque Intercontinental tropical (5). La sérénité n'est pas encore au rendez-vous de la confrontation de points de vue obscurcis par l'affectivité, la passion, l'arrogance, l'égoïsme sous les apparences d'un débat généreux sur l'avenir à long terme de l'humanité planétaire... mais subsidiairement africaine ainsi qu'a pu le constater E. Féron dans les enceintes d'un congrès « mondial ».

L'analyse est ainsi encombrée par un ensemble de mythes entretenant une approche émotionnelle dans toute une partie de l'opinion publique, en particulier l'opinion euro-américaine invitée à faire pression sur les décideurs nationaux et internationaux. Cette mythologie mêle souvenirs d'enfance et quête du paradis perdu, de l'harmonie oubliée

(1) C. Turnbull, *The Mountain People*, Londres, J. Cape, 1973.

(2) Voir en particulier « L'environnement en Afrique », *Afrique contemporaine*, 161, janv.-mars 1992 ; « Environnement et développement », *Revue Tiers-Monde*, XXXIII, 130, avr.-juin 1992 « Agriculture, écologie et développement », *ibid.*, XXXIV, 134, avr.-mai 1993, « Institutional Initiatives for the Environment », *Public Administration and Development*, 11 (4), July-Aug. 1991 ou encore la *Revue juridique de l'environnement*, 1-1993.

(3) Outre quelques notes dans la rubrique « Magazine », on rappellera notamment L. Merlet, « Domaine réservé : la protection de la faune au Togo », *Politique africaine* 27, sept.-oct. 1987, pp. 55-66, et S. Ellis,

« Défense d'y voir : la politisation de la protection de la nature » (Afrique du Sud), *ibid.*, 48, déc. 1992, pp. 7-21.

(4) La préparation de ce numéro a été notamment stimulée par les contacts que nous avons pu développer avec le professeur M.W. Murphree et son équipe du Centre for Applied Social Science de l'Université du Zimbabwe lors d'une mission effectuée grâce au soutien de l'IFRA (Institut français pour la recherche en Afrique).

(5) Un tableau assez saisissant de cette micro-société puissante est dressé par R. Donner dans *At the Hand of Man. Peril and Hope for Africa's Wildlife*, Londres, Simon & Schuster, 1993, pp. 37-161.

entre l'Homme et la Nature, harmonie que romantisme et aventurisme ont cru trouver dans ces confins du monde connu sur lesquels surfe aujourd'hui avec talent Nicolas Hulot. Ce rêve d'un retour aux jardins d'Eden que certains situèrent en pays maasaï (6) est hélas brisé par la présence d'hommes insensibles à l'esthétique des équilibres naturels, ne voyant dans l'aimable éléphant ou le paisible hippopotame qu'un énorme amas de viande (sans parler des opportunités offertes par un ivoire convoité par des peuplades exotiques d'outre-savane), envahissant sans vergogne prairies naturelles, abattant sans mesure forêts majestueuses sous prétexte d'élever des zébus étiques ou de faire pousser un maïs malingre sans le moindre espoir de rentabilité économique moderne. Une gestion muséographique des ressources naturelles s'impose, libérant la Nature, son espace, ses plantes, sa faune des emprises irrationnelles de tribus primitives. L'émotivité présidant à la défense de l'éléphant a conduit à l'impossibilité d'y voir clair.

L'honnête et sincère téléspectateur euro-américain qui applaudit l'interdiction de chasser l'éléphant après le bébé phoque est aussi bouleversé devant le corps sans âge d'adolescents sous-alimentés. Pour les uns comme pour les autres, il souhaite agir, ce qui souvent consiste à remettre un chèque à quelque organisation dont le caractère « non-gouvernemental » garantit, selon l'idéologie dominante du moment, le désintéressement, la compétence, et l'honnêteté. Il alimente ainsi parfois un « charity (wild-life) business » pour qui la gestion des ressources naturelles n'est pas une finalité, mais un moyen vers d'autres fins de l'ordre de l'enrichissement personnel, de la notoriété et de la puissance sociale.

En tout état de cause, ces fort bons sentiments s'alimentent de ce racisme inconscient qui auto-légitime le civilisé éclairé : il faut enseigner ou s'il y a urgence (d'où le caractère hautement controversé du comptage des éléphants encore présents dans les jardins d'Eden), imposer aux indésirables ignares les mesures indispensables pour rétablir et entretenir les équilibres naturels définis à Washington, Paris ou Gland (Suisse). A la limite, la seule bonne politique peut consister à obtenir leur déguerpissement ; la politique de gestion des ressources naturelles a aussi ses intégristes, dangereux propagandistes d'une effarante synthèse transnationale inspirée par les grands humanistes que furent Custer et Pol Pot dont les programmes, comme toute « solution finale », s'appuient sur des certitudes scientifiques.

Tartarin, Dian Fossey et les jardins expropriés

Le schéma est classique. De l'époque coloniale jusqu'à nos jours, les autorités publiques sont attentives aux porte-paroles des groupes

(6) Cf. K. Arhem, *Pastoral Man in the Garden of Eden : the Maasaï of the Ngorongoro Conservation Area, Tanzania*, Uppsala, Scandinavian Institute of African Studies, 1985.

d'intérêt et aux experts susceptibles de les guider vers une gestion éclairée des problèmes de la société qu'elles gouvernent. Les technostructures, dont la théorie est associée aux sociétés industrielles, affectent aussi bien la problématique de l'environnement que l'exercice du pouvoir colonial et post-colonial.

Le schéma est sans mystère. Le pouvoir central, confronté aux problèmes de la gestion de l'environnement, doit établir la légitimité de ses décisions. Quelle que soit la diversité des motifs réels de son intervention (inquiétude sincère sur la désertification, octroi d'un privilège à un client politique local, recherche des devises), son discours va se situer sur le terrain de la vérité scientifique insusceptible de toute contestation populaire. Il faut prendre les mesures nécessaires pour lutter contre la dégradation d'un capital, que ce soit la terre arable, le bois, l'eau ou la faune sauvage. En bref, le pouvoir politique s'érige en gardien de ressources naturelles au nom des intérêts supérieurs de l'Humanité guidée par la Science, intérêts définis par d'éminents savants soucieux de préserver les richesses du monde présent pour les générations futures. Mais lorsque l'on raisonne en termes de capital à gérer (et surtout un capital réputé non renouvelable), on introduit de fort légitimes préoccupations plus immédiates de rapport coûts-bénéfices sous couvert de rationalité économique.

Dans le contexte africain, les autorités publiques n'avaient pas attendu l'âge des plans d'ajustement structurel pour considérer qu'avant le long terme, une politique de protection de certaines ressources naturelles végétales, animales ou simplement esthétiques doit d'abord permettre d'améliorer les recettes publiques et privées. Le problème de l'environnement s'est donc immédiatement posé en relation avec le développement de cultures de rente, l'exploitation minière et forestière et le tourisme. Ainsi, les premières mesures de « conservation » ont-elles consisté dans les années vingt à créer des zones réservées à la chasse « sportive », c'est-à-dire à un tourisme colonial (puis néo-colonial) de luxe, pouvant aboutir à l'expulsion des habitants lorsque leur présence dérangeait les porteurs de dollars, expulsion d'autant plus aisée que la science juridique « civilisée » était incapable de trouver le sens du droit foncier local.

La vulgate scientifique fonde la bonne conscience des aristocraties coloniales et néo-coloniales dominantes. Les réserves des esprits scientifiques les plus forts sur l'intangibilité des vérités scientifiques (« vérités » pourtant manipulables) les atteignent d'autant moins qu'elles viennent saper les fondements de la légitimité de leurs politiques (7). Elles ne sont pas non plus sans savoir que la rigueur et la rationalité pure du calcul économique sont largement débattues, d'autant que la prise en compte des ressources naturelles dans les prospectives n'en est qu'à

(7) Nous nous permettons cependant de réfléchir d'I. Stengers, *L'invention des sciences modernes*, Paris, La Découverte, 1993.

une phase initiale, même chez les experts de la Banque mondiale (8). Mais il est certain que les coûts de ces politiques, et notamment les coûts sociaux sur le plan local, ont été considérés comme si marginaux qu'ils n'intervenaient pas dans la prise de décision. Jusqu'à une époque récente, aucun expert n'envisageait la nécessité de procéder à des études d'impact social : les pauvres sont les premiers à faire les frais des errements des autorités en matière de politiques de l'environnement, que ce soit par leurs négligences ou par leurs initiatives inconséquentes (9). Pour s'en tenir à l'Afrique post-coloniale, trois décennies de politiques et de non-politiques en matière de gestion des ressources naturelles aboutissent à un bilan dérisoire. Les cibles des Tartarins sont de plus en plus chétives, Dian Fossey a été assassinée sans que ce crime change le sort de « ses » gorilles, le désert progresse. Le paysan et l'éleveur expropriés constatent que cela ne profite qu'à quelques privilégiés solidement insérés dans divers réseaux de pouvoir (dirigeants et clientèles politiques, commerçants ou trafiquants nationaux et transnationaux...). L'étendue du désastre est telle qu'il fallut bien en revenir aux bases : l'écologie est la science des rapports de l'homme avec son milieu. A force d'étudier ce dernier (ou de s'en servir comme alibi), trop de savants et de décideurs ont totalement évacué l'homme. Peut-être convenait-il de chercher la cause de leurs échecs du côté de la variable marginalisée, l'homme, certes ordinaire, mais qui est toujours là...

Clifford, René et les jardins réappropriés

Il n'est pas indifférent en Asie, en Afrique, pas plus qu'en Europe, de priver une population de droits d'usage essentiels ou de lui interdire des pratiques sans avoir au préalable discuté, confronté les savoirs, analysé les intérêts en présence, surtout lorsque ces contraintes sont perçues localement (et souvent avec pertinence) comme répondant aux préoccupations hédonistes d'élites ou de notables qui jusqu'alors ont fait preuve, au mieux, de la plus grande indifférence à l'égard de ces populations, au pire de leur acharnement prédateur. Les politiques de conservation des ressources naturelles ont pu apparaître comme le dernier avatar des moyens de domination, car il était clair sur le terrain que certaines mesures répressives servaient à promouvoir des intérêts par-

(8) Voir cependant le *Rapport sur le développement dans le monde 1992 : le développement et l'environnement*, Washington, Banque mondiale, 1992. On trouvera un essai d'évaluation économique dans J.A. Dixon et P.B. Sherman, *Economics of Protected Areas. A New Look at Benefits and Costs*, Washington, Island Press, 1990, ainsi que dans T.M. Swanson et E.B. Barbier, *Economics for the Wilds. Wildlife, Wildlands, Diversity and*

Development, Londres, Earthscan Publications, 1992. La problématique de fond est bien mise en évidence dans les contributions au n° 130 de la *Revue Tiers-Monde* (voir note 2).

(9) Cf. N. Desai « A Development Planner Looks at Environmental Management », in D. Eröcal (dir.), *Gestion de l'environnement dans les pays en développement*, Paris, OECD, 1991, p. 17.

ticuliers, que les « vérités » scientifiques étaient changeantes, sinon fausses, que l'expert n'est pas es-qualité au-dessus de tout soupçon et que la transformation des ressources naturelles en biens marchands, objets de consommation, ne suffit pas à assurer leur renouvellement. L'histoire de la rente forestière ivoirienne narrée par E. Léonard et J.G. Ibo en est une claire illustration.

Les politiques publiques de gestion des ressources naturelles apparaissent ainsi comme des ingérences déstabilisant les conditions d'existence de groupes sociaux vulnérables au nom de priorités définies avec une large marge d'incertitudes par des acteurs extérieurs, qu'il s'agisse du pouvoir étatique post-colonial ou de groupes d'intérêt étrangers, les uns comme les autres estimant négligeables les préoccupations, les inquiétudes et bien sûr le savoir-faire locaux. Sans aller toujours jusqu'à l'élimination physique (mais on s'en approche parfois de manière insidieuse), l'histoire récente des sociétés paysannes (celles qui vivent là où les mesures contraignantes doivent être mises en œuvre) est celle d'une dépossession continue et globale puisqu'à la fois économique, juridique, politique, culturelle, sinon psychologique. Les témoignages de A. Takforyan et de X. Péron montrent que toutes les conditions furent ainsi réunies pour que les populations locales, les premières concernées par une meilleure gestion des ressources naturelles, se désintéressent de politiques officielles établies en dehors d'elles et dont les résultats techniquement dérisoires étaient socialement dramatiques, ce qui pouvait éventuellement conduire à leur sabotage.

Il est de plus en plus clair désormais, du moins pour ceux qui sont effectivement concernés par les problèmes de renouvellement des ressources naturelles, que l'efficacité passe par la prise en compte de problèmes ramenant aux problèmes de l'État post-colonial.

Si toute décision implique l'expertise scientifique, la prudence suggère que le décideur recherche aussi cette science des rapports homme-milieu auprès des savoirs locaux chers à C. Geertz (10) et que l'on retrouve dans différentes contributions, en particulier celle de J. Fairhead et M. Leach. D'une certaine façon, ces savoirs ont permis la conservation de ressources végétales, animales ou pédologiques depuis plusieurs générations, alors que curieusement (?), l'inquiétude sur leur renouvellement apparaît dans le contexte de l'exploitation coloniale. Il ne s'agit pas d'idéaliser, car avec les changements des données contextuelles, le savoir local, s'il n'est pas figé, n'est pas toujours porteur de solution miracle. Mais l'homme de la forêt ou de la brousse reste au centre de processus initiaux de production et de reproduction de ressources naturelles qu'il gère directement. René Dumont a sans doute vieilli, mais ses appels renouvelés à garder les pieds sur terre, qui ont fait sourire des générations d'experts en paradigmes sophistiqués de la

(10) C. Geertz, *Savoir local, savoir global*. Les lieux du savoir, Paris, PUF, 1986.

modernisation et du développement ne sonnent plus si faux, aujourd'hui, aux oreilles des acteurs du développement (11). À l'expérience, la mise en oeuvre de politiques efficaces de gestion des ressources naturelles ne pourra être effective sans l'implication directe des populations vivant dans les espaces concernés. F. Albarran et S. Ouedraogo en fournissent une illustration.

Ce n'est donc pas un hasard si depuis un an ou deux, on constate la multiplication de séminaires, journées d'études, colloques à l'intention de gestionnaires des ressources naturelles en Afrique en particulier ayant pour thématique la dimension socio-politique de leurs fonctions (12), alors que sur le terrain, de « nouvelles » politiques sont expérimentées pour assurer une participation durable et trouver, sous l'emblème du développement local, la nécessaire synthèse entre préoccupations conservacionnistes visant le long terme et l'amélioration la plus immédiate possible des conditions d'existence des populations paysannes. Délaissant dogmes et langue de bois des légions intégristes pro-et anti-conservacionnistes entretenant tant à l'échelon national que sur la scène internationale un obscurantisme qui ne résoud rien, certains responsables à tous les niveaux, fonctionnaires publics et experts privés, militants (à l'image des « verts » sénégalais observés par J. Gérard) et élus, nationaux et expatriés, vétérinaires et anthropologues, et même voyagistes et chefs de villages explorent les voies nouvelles ouvertes par ceux qui pensent qu'effectivement, une démocratisation de la décision politique peut « profiter aux éléphants », mais aussi à la forêt, à la couverture végétale ou à l'eau (13).

C'est de cela qu'il est question dans ce numéro qui ne fait qu'ouvrir un débat nouveau, car les politiques publiques s'inscrivant dans cette logique commencent seulement à être mises en place à travers le continent africain. La prudence s'impose d'autant plus que la tentation est réelle de tomber dans un néo-idéalisme, à l'image de celui qui associe démocratisation et développement. De nouveaux mythes peuvent naître, certes sympathiques, car soucieux de l'homme avec la nature, mais dangereux s'ils font perdre de vue les réalités. Face à l'engagement résolu fondé sur une analyse historique solide de X. Péron, E. Léonard et J.G. Ibo par exemple rappellent ainsi à la prudence. Il faut que la preuve soit apportée que les affirmations de Rio et de l'Agenda 21 ont

(11) Rappelons aux nouvelles générations que les mises en garde africaines de R. Dumont commencent avec *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Seuil, 1962.

(12) Ainsi, pour l'été 1993, il était possible d'enchaîner 3 stages à l'initiative d'institutions basées en Afrique australe et développant cette dimension, en Europe (Rural Development and Conservation in Africa; African Approaches to Development Involving the Sustainable use of Wild Species,

5-9 juillet) et au Zimbabwe (Resource Policy Analysis, 4-24 juillet et une session de formation professionnelle intitulée Human and Social Perspectives in Natural Resource Management, 23 août-1^{er} octobre).

(13) L'hypothèse a été reprise par M. Ambroise-Rendu in *Le Monde*, 5/1/1994. On la trouvera développée par M. Prieur, « Démocratie et droit de l'environnement et du développement », *Revue juridique de l'environnement*, 1, 1993, pp. 23-30.

visé juste. En l'état actuel de crise de la gestion des ressources naturelles, on peut toutefois considérer d'un point de vue théorique et au vu d'un certain nombre d'expériences, qu'une solution peut se trouver dans le recours à la « démocratie participative » au niveau local (14).

Se référer à la Déclaration de Rio n'implique pas une confiance immodérée dans les vertus pratiques des engagements pris sous les projecteurs des médias mondiaux. Mais elle rappelle néanmoins une autre donnée élémentaire fréquemment négligée, à savoir que l'efficacité politique de la gestion des ressources naturelles impose la prise en considération du caractère transnational de l'entreprise, d'ailleurs présent dans bon nombre de contributions à ce dossier. Qu'il s'agisse de faune, d'érosion, de pollution, de groupes d'intérêt ou de crédits, il y a toujours quelque aspect des problèmes qui échappe aux délimitations territoriales étatiques. Décidément, la prospective de l'environnement en Afrique comme ailleurs n'est pas dissociable de la réflexion globale sur l'État. Autrement dit, pour Politique africaine, le dossier « Politiques de l'environnement » est loin d'être clos...

F.C.

Dossier thématique établi par François Constantin
CREPAO, Université de Pau et des Pays de l'Adour

(14) Les termes sont utilisés par
M. Prieur, *op. cit.*